



ANTI-MALADIES ARBUSTES & PLANTES ORNEMENTALES

AMM 2010530

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de création : 28/04/04

Nr de fiche : 1299

Revisée : 28/04/04

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Fournisseur :

COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321, 5º - 08029 BARCELONA
Tel. 93 495 25 00 – Fax 93 495 25 02
Nº APPEL D'URGENCE :00 34 495 25 00
E-mail : masso@cqm.es
Apdo. Correos 35217 - 08080 BARCELONA

Nom du produit : **ANTI-MALADIES ARBUSTES & PLANTES ORNEMENTALES**
Utilisation : Fongicide

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux (voir Section 16 pour les phrases R complètes)

			CAS	Nº CE
Myclobutanil	4.5 %	Xn,N; R22-36-51/53-63	88671-89-0	
Cyclohexanone	<5 %	Xn; R20, R10	000108-94-1	203-631-1
Aromatic hydrocarbon solvent	<10 %	Xn; R65, N;R51-53, R66	064742-94-5	265-198-5

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un médecin.

Contact avec les yeux

Laver les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact après les premières 1 à 2 minutes et continuer le lavage des yeux à grande eau. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

COMERCIAL QUIMICA MASSO, S.A.
SUCCURSALE FRANCE
14, rue Gorge de Loup 69009 LYON
Tél. : 04 78 64 04 72 – Fax : 04 78 83 07 29
E-mail : info@massogarden.com
http:// www.massogarden.com

Page 1 sur 6



ANTI-MALADIES ARBUSTES & PLANTES ORNAMENTALES

AMM 2010530

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Contact avec la peau

Laver à l'eau courante ou doucher. Si on dispose de savon, l'utiliser. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation

Emmener à l'air frais. Consulter un médecin.

Note au médecin

Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Les produits de combustion contiennent : Acide chlorhydrique, Acide cyanhydrique.

Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Informations supplémentaires

Refroidir les récipients exposés à un feu ou à la chaleur avec de l'eau pulvérisée. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage. Eviter de respirer la fumée.

Travailler du bon côté du déversement par rapport au sens du vent.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage (voir section 8). Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver la zone cutanée concernée au savon et à l'eau, et laver les vêtements avant réutilisation ou les éliminer.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau.

Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

Méthodes de nettoyage

Eponger avec du sable ou autre absorbant non-combustible, stocker dans des récipients, puis éliminer. Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.



ANTI-MALADIES ARBUSTES & PLANTES ORNEMENTALES

AMM 2010530

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail.

Stockage

Stocker ces produits conformément aux réglementations applicables. Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Myclobutanil : Recommandation Dow AgroSciences IHG : 1.0 mg/m³.

Mesures d'ordre technique

Prévoir une ventilation générale et/ou d'aspiration locale afin de maintenir les concentrations dans l'air en dessous des valeurs limites d'exposition.

Protection respiratoire

Dans la plupart des conditions, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire. Cependant, lorsque les valeurs limites d'exposition et/ou les valeurs de confort risquent d'être dépassées, utiliser un appareil de protection respiratoire adéquat purifiant l'air.

En cas d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression.

Protection des mains et de la peau

En cas de contact bref, des vêtements propres couvrant le corps et des gants résistants aux produits chimiques devraient suffir. Utiliser des gants homologués EN374 résistants aux produits chimiques : gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Nitrile, Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Des exemples de matières acceptables pour des gants étanches comprennent : Néoprène. Eviter de porter des gants en : Alcool polyvinylique ("PVA").

Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 5 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 3 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés.

La sélection d'un gant pour une application particulière et pour une certaine durée d'utilisation au poste de travail doit également tenir compte des facteurs suivants : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure/piqûre, protection thermique), dextérité demandée, ainsi que des instructions/spécifications données par le fabricant de gants.



ANTI-MALADIES ARBUSTES & PLANTES ORNEMENTALES

AMM 2010530

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, utiliser des vêtements de protection imperméables au produit.

En cas d'urgence : Utiliser des vêtements de protection imperméables à ce produit. Choisir les articles spécifiques en fonction de l'opération à effectuer.

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de sécurité. En cas de risque de contact avec le liquide, il est recommandé de porter des lunettes pour travaux chimiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide visqueux
Couleur	: blanc
Odeur	: aromatique
Densité relative (eau=1)	: 1.0073 g/cm ³ (20 deg.C) (CEE : Méthode A3)
Point d'éclair	: >100 deg.C (CEE : Méthode A9)
Caractéristiques d'explosivité	: non explosif (EEC: A14 METHOD)
Caractéristiques oxydantes	: non applicable
pH	: 7.3 (21 deg.C)
Tension de surface	: 44.5 mN/m (20 deg.C) (EEC A5 METHOD)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

Conditions à éviter

Eviter les températures extrêmes.

Matières à éviter

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition peuvent comprendre mais ne se limitent pas à : Acide chlorhydrique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

D'après des données relatives à une formulation similaire.

Ingestion

Toxicité faible par ingestion. DL50 par voie orale pour le rat : >2000 mg/kg.

Contact avec la peau

DL50 par voie cutanée, pour le rat : >2000 mg/kg. Une exposition cutanée prolongée ne devrait pas provoquer l'absorption de quantités nocives de produit. Essentiellement non irritant pour la peau.



ANTI-MALADIES ARBUSTES & PLANTES ORNEMENTALES

AMM 2010530

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Sensibilisation

Ne sensibilise pas la peau des cochons d'Inde.

Contact avec les yeux

Peut provoquer une irritation oculaire.

Inhalation

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition qui ne peut être qu'accidentelle lors d'une manipulation industrielle correcte.

Informations supplémentaires

Non cancérigène. Non mutagène.

Myclobutanil : Dans la CE, cette substance est classée toxique pour la reproduction catégorie 3.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Persistance et dégradabilité

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 66 jours.

Toxicité aquatique

D'après des données relatives à une formulation similaire.

Devrait être nocif pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 entre 10 et 100 mg/L pour les espèces les plus sensibles).

Toxicité aviaire.

D'après des données relatives à une formulation similaire.

DL50 aiguë, par voie orale, pour le colin de Virginie : >510 mg/kg.

Informations supplémentaires

D'après des données relatives à une formulation similaire.

DL50 pour les abeilles : >362 microgramme/abeille.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Nocif pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des emballages vides les ayant contenus. Choisir de préférence un récupérateur agréé ou un incinérateur homologué. Eliminer conformément aux réglementations nationales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Envoi d'échantillons par la poste interdit. Ce produit ne nécessite aucune classification pour le transport.

COMERCIAL QUIMICA MASSO, S.A.

SUCCURSALE FRANCE

14, rue Gorge de Loup 69009 LYON

Tél. : 04 78 64 04 72 – Fax : 04 78 83 07 29

E-mail : info@massogarden.com

[http:// www.massogarden.com](http://www.massogarden.com)



ANTI-MALADIES ARBUSTES & PLANTES ORNEMENTALES

AMM 2010530

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole de danger : SC - Sans classement

Risques particuliers :

Dangereux pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence :

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S7/49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine soigneusement fermé.

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risques dans la section 2 :

R10 Inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36 Irritant pour les yeux.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Département Qualité
Signé: Rosana Marín

REVISÉE	MOTIF DE LA MODIFICATION ET DES SECTIONS AFFECTÉES	DATE